



## Coronavirus COVID-19\_V5 Fonctionnement du lycée JM Michotte **PROTOCOLE VALABLE AU 19 MARS 2020**

« Dès lundi et jusqu'à nouvel ordre, les crèches, les écoles, les collèges, les lycées et les universités seront fermés pour une raison simple : nos enfants et nos plus jeunes, selon les scientifiques toujours, sont celles et ceux qui propagent, semble-t-il, le plus rapidement le virus, même si, pour les enfants, ils n'ont parfois pas de symptômes et, heureusement, ne semblent pas aujourd'hui souffrir de formes aiguës de la maladie. C'est à la fois pour les protéger et pour réduire la dissémination du virus à travers notre territoire. (...) »

**Emmanuel Macron, Président de la République, allocution du jeudi 12 mars 2020.**

« Fermeture des lieux publics non indispensables à la vie du Pays, ainsi que la limitation des regroupements et des transports »

**Edouard Philippe, Premier ministre, allocution du samedi 14 mars 2020.**

« Dès demain midi et pour quinze jours au moins, nos déplacements seront très fortement réduits. Cela signifie que les regroupements extérieurs, les réunions familiales ou amicales ne seront plus permises.... Il s'agit de limiter au maximum ses contacts au-delà du foyer. »

**Emmanuel Macron, Président de la République, allocution du Lundi 16 mars 2020.**

### Permanence Téléphonique et accueil de 08h00 à 12h00 :

- Une permanence téléphonique sera assurée de **8h00 à 12h00** **N° : 0594 28 11 11**
- Le lycée est fermé au public avec un accueil règlementé et limité pour les personnels et parents :
  - o La réception des personnels du lycée peut être autorisée uniquement pour les personnes qui se manifestent la veille et justifient d'un motif jugé pertinent et important par la direction.
  - o Les familles qui ne peuvent télécharger les documents par internet et qui résident à proximité du lycée peuvent venir récupérer les copies. Elles doivent cependant annoncer leur venue au préalable afin d'organiser l'accueil.

### Elèves et étudiants, familles :

- Le lycée n'accueillera **aucun élève et étudiant.** Ils doivent rester à la maison.
- Pour toute question, ils devront utiliser le courriel du lycée : [ce.9730094p@ac-guyane.fr](mailto:ce.9730094p@ac-guyane.fr)
- Ils doivent **consulter le site internet du lycée** pour se tenir informés.

### Enseignements et continuité pédagogique :

- La continuité pédagogique est assurée par les enseignants des classes concernées en utilisant la voie numérique, **particulièrement PRONOTE.**
- Des envois de cours pourront se faire par **courriels à l'adresse de l'élève.**
- L'utilisation des réseaux sociaux style **WhatsApp** est à utiliser avec parcimonie (RGPD oblige)
- Afin d'assurer un suivi pédagogique, des échanges entre la direction et les équipes pédagogiques, en priorité avec le coordonnateur, seront planifiés.
- Les référents et conseillers numériques disposent des supports et outils numériques en ligne et sont disponibles par courriel ou par la messagerie PRONOTE.
- Des ressources sont proposées par les IEN ET auprès des collègues.



#### Le suivi des devoirs :

- Afin de permettre à l'élève de s'inscrire dans un rythme de travail régulier, il est impératif de garder le contact. Il est donc nécessaire d'organiser un suivi et un contrôle (le réseau whatsapp peut s'avérer utile dans ce cas !).
- Le travail doit être régulier et suivi, les élèves doivent impérativement se connecter sur PRONOTE tous les jours !

#### GRETA :

- Toutes les formations, continues ou apprentissages, sont annulées jusqu'à nouvel ordre.

#### P.F.M.P :

- Les PFMP sont annulées.

#### Examens, CCF :

- Tous les examens devant se tenir d'ici à fin Mars sont reportés.

#### Parcoursup :

- Pas de changement, les élèves doivent impérativement valider leurs vœux **avant le jeudi 02 avril à 19h59**

#### Mutualisation :

- Le service n'accueille aucun public. Les demandes doivent se faire par courriel à l'adresse suivante : [mutualisation973@gmail.com](mailto:mutualisation973@gmail.com)



## Opération Nation Apprenante

<https://www.education.gouv.fr/operation-nation-apprenante-303174>



- France Télévisions, Radio France, Arte et l'Éducation nationale se mobilisent pour mettre à la disposition des professeurs, des élèves de leurs familles des programmes de qualité en lien avec les programmes scolaires.
- Les émissions diffusées à l'antenne seront ainsi identifiables par le visuel "Nation apprenante".
- L'ensemble de ces programmes seront également accessibles en podcast, en streaming ou en replay sur les sites internet du ministère ou sur les sites et les plateformes numériques de l'audiovisuel public. L'application Radio France propose ainsi dès aujourd'hui une rubrique "Nation apprenante" comprenant l'ensemble des contenus éducatifs de ses chaînes.
- Le visuel "Nation apprenante" pourra être obtenu par tous les media audiovisuels et écrits, publics et privés qui le souhaitent auprès du ministère, qui garantira leur cohérence avec les objectifs et les contenus des programmes scolaires.

## Les services du CNED



Ma classe à la maison



- La continuité pédagogique vise, en cas d'éloignement temporaire d'élèves ou de fermeture d'écoles, collèges et lycées, à maintenir un lien pédagogique entre les professeurs et les élèves, à entretenir les connaissances déjà acquises par les élèves tout en permettant l'acquisition de nouveaux savoirs.
- Afin de permettre la **mise à disposition immédiate de séances pédagogiques en ligne**, les académies peuvent s'appuyer sur la plateforme dédiée du CNED, Ma classe à la maison.
- Elle propose **des parcours pédagogiques** permettant de couvrir **une période de quatre semaines**, pour les niveaux suivants :  
Lycée professionnel : <https://lycee.cned.fr/login/index.php>
- Ces dispositifs permettent aux élèves de **réviser leurs cours de début d'année** grâce à **un ensemble de parcours conformes aux programmes** : activités en ligne, séquences de cours, entraînements, exercices en téléchargement, cahier de bord, livres numériques, vignettes actives, ressources en langues vivantes pour l'école, illustrations...
- La classe virtuelle est un outil qui va favoriser le maintien de la classe en créant **un moment dans la journée où tous les élèves peuvent se retrouver et échanger**.



## Ma classe à la Maison

# MA CLASSE À LA MAISON : MISE EN ŒUVRE DE LA CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE

- La situation sanitaire du pays, liée au coronavirus Covid-19, implique la fermeture des écoles, collèges et lycées à partir du lundi 16 mars 2020.
- 
- Une continuité pédagogique est mise en place pour maintenir un contact régulier entre les élèves et leurs professeurs.

Toutes les informations sur le site ci-dessous :

<https://www.education.gouv.fr/ma-classe-la-maison-mise-en-oeuvre-de-la-continuite-pedagogique-289680>

Le 19 Mars 2020

Le Proviseur V. MARTIN